



Madame Sylviane DUBAIL  
Présidente de la commission d'enquête  
Gare du Nord  
Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
UDEA 75  
5, rue Leblanc  
75911 Paris cedex 15

Senlis,  
le 6 janvier 2020

Objet : Observations et propositions « Paris Gare du Nord 2024 »

Madame la Présidente,

Le collectif Vel'Hauts de France regroupe les associations pro-vélo de la région des Hauts de France, 9 associations présentes dans tous les bassins de vie de la Région regroupant plus de 3 500 adhérents. Dans le cadre du projet de transformation de la gare du Nord à Paris, nous souhaitons apporter notre contribution à l'enquête publique. La gare de Paris-Nord est un point terminal de la plupart des trajets ferroviaires de la région.

### **Nous souhaitons attirer votre attention sur deux profils de voyageurs :**

- les voyageurs qui empruntent les TER en provenance des Hauts de France et notamment de l'ancienne région Picardie munis de leur vélo à la main pour leur trajet **quotidien domicile-travail**. Ils sont de plus en plus nombreux.
- **les voyageurs à vocation touristique** qui partent ou arrivent des Hauts de France, du nord de l'Europe (Belgique, Angleterre, Pays-Bas) accompagnés de leur vélo, souvent chargés de sacs. Le tourisme à vélo croît en France chaque année de plus de 10 %. Nous demandons à ce que la future gare soit en mesure de faire face à cet afflux de voyageurs accompagnés d'un vélo, à l'heure où le réchauffement climatique encourage ces modes de déplacements doux et non polluants.

**L'accès à la gare, la circulation entre les quais et étages, l'accès aux services et boutiques de la gare, la sortie de la gare doivent être possibles sans effort un vélo à la main** (sans porter son vélo sur le dos) de préférence avec des rampes d'accès en pente douce, sans escalier et sans nécessité d'utiliser un ascenseur. Souvent en panne, coûteux et limité en nombre de places, parfois même insuffisamment profond pour accueillir un vélo, l'ascenseur est une réponse inadaptée à n'utiliser qu'en dernier recours. Tous ces aménagements sont par ailleurs souvent adaptés au cheminement des personnes à mobilité réduites ainsi que pour le transport de bagages à roulettes. En complément il est utile de prévoir des goulottes sur le côté des marches d'escaliers, celle ci permettent de faire rouler un vélo le long de l'escalier sans devoir le porter.

1/2



Droit d'velo



Parce que nous le vivons au quotidien, il est indispensable de permettre facilement aux usagers installés dans un train dont le départ pourrait être perturbé ou annulé, de pouvoir descendre du train pour en rejoindre un autre sur un quai différent et ce, dans les meilleurs délais et par le chemin le plus court possible.

**La signalisation en gare devrait mentionner le temps (et/ou la distance) pour accéder aux sorties** par exemple : Rue Lafayette = 3mn à pied / 500m, Rue du Départ = 5mn / 600m. Elle doit faire apparaître les itinéraires à privilégier pour les voyageurs avec vélo.

Nos voisins du nord (Amsterdam, Bruxelles ...) ont aménagé depuis longtemps dans leurs gares des services vélo associant stationnement sécurisé, services de maintenance vélo, location de vélo, et ils continuent de les développer. **Il est indispensable d'envisager la création d'une station-vélo** (stationnement sécurisé 24/24 avec des bornes de recharges pour vélos à assistance électriques, places de stationnement particulières pour les vélos cargos, atelier de réparation et de services, location de vélo, de VAE, de trottinettes électriques, bornes vélib, point d'informations...).

**La capacité du parking vélo de 2000 places est largement sous dimensionnée. Nous demandons que sa capacité soit portée à à 16 000 places.** (La gare accueille aujourd'hui chaque jour environ 700 000 voyageurs. Si on considère qu'une partie des personnes passe deux fois par jour on peut penser qu'on doit être autour de 400 000 voyageurs uniques par jour. Si 4% des voyageurs souhaitent venir en vélo à la gare ou laisser leur vélo en gare, cela fait un besoin de 16 000 places. C'est la taille du parking vélo mis en place en gare de Gand.)

**La gare du XXIème siècle ne peut faire l'impasse sur l'intermodalité Train+Vélo ni passer à coté de l'évolution des nouveaux modes de déplacements urbains.** Elle doit être une vitrine du savoir-faire européen. Nous sommes à votre disposition pour en discuter. En tant que membres du réseau national de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et de l'Heureux Cyclage (le réseau des ateliers vélos) nous pouvons avec d'autres associations vous apporter aide et assistance sur ce projet.

En espérant contribuer positivement à la réalisation de ce grand projet, recevez Madame la Présidente l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bien à vous

Pour le collectif Vel'Hauts de France  
Thierry Roch  
Président de l'AU5V



Copies:

Mr Didier Rumeau, Mr Franck Dhersin Commission Transports, Infrastructures,  
Mr Xavier Bertrand, Président de la Région des Hauts de France  
Association Lutèce, représentant local de la FNAUT, FUB, Heureux Cyclage, Collectif VeIIDF

2/2



Droit d'velo

